



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2014
**HANDICAP
INTERNATIONAL**

**HANDICAP
INTERNATIONAL**

2014, L'ANNÉE DU CHANGEMENT

JACQUES TASSI,
PRÉSIDENT DE LA
FÉDÉRATION HANDICAP
INTERNATIONAL

02

Nous avons été amenés en 2014 à intervenir dans des crises humanitaires d'une ampleur exceptionnelle, autour de la crise syrienne, du conflit à Gaza, ou avec la propagation du virus Ebola... Personne ne peut prédire quels seront les prochaines crises, les futurs conflits, les conséquences exactes du changement climatique, mais nous pouvons craindre une explosion des besoins et du nombre des victimes. Nous nous y préparons activement, avec le lancement de notre prochaine stratégie, qui se fixe comme horizon l'année 2025.

Quelle organisation voulons-nous être dans dix ans ? Une ONG qui compte, capable de répondre à l'ampleur des besoins des personnes en situation de handicap et de vulnérabilité dans le monde, quoi que l'avenir nous réserve.



© J.-J. Bernard / Handicap International

Pour devenir ce que voulons être, l'urgence est de savoir ce qui conditionne l'existence d'une organisation humanitaire internationale, dans un monde complexe, instable et interdépendant. Puis de s'atteler, très concrètement, à réunir ces conditions.

L'arrivée de Manuel Patrouillard à la direction générale de la Fédération, chef d'orchestre de la construction de notre nouvelle stratégie, et l'inauguration de notre nouveau siège mondial à Lyon sont des signes de cette ambition et nous donnent des moyens supplémentaires pour la concrétiser.

Pour être en mesure d'agir dans dix ans, il est indispensable d'atteindre une taille critique, de nous hisser à la position d'interlocuteur, non seulement valable mais incontournable, des bailleurs internationaux. Nous devons être perçus comme des organisateurs, capables de coordonner l'action d'une multitude d'acteurs humanitaires.

Il est indispensable aussi de trouver des marges de manœuvre pour innover, renforcer notre réactivité, être des chefs de file qui entraînent. Prendre ainsi de la hauteur ne nous détournera pas de notre mission initiale, au contraire. En devenant des généralistes reconnus de la logistique et de l'urgence, nous pourrons réaliser nos missions les plus spécifiques : secourir, dès les premiers moments, les plus vulnérables des plus vulnérables, au cœur de crises qui affectent des populations entières.

Les changements profonds peuvent se faire sans rupture. C'est le cas avec la nouvelle page qui s'ouvre pour Handicap International. Elle a été préparée de longue date, et au moins depuis 2009, avec l'organisation en fédération. Jean-Baptiste Richardier, directeur général jusqu'au printemps 2014, a souhaité ce changement, qui donne à notre réseau les moyens de peser davantage et de parler d'une seule voix. La Fondation Handicap International qu'il construit aujourd'hui est aussi un atout pour notre réflexion, notre cohésion, le rayonnement de l'organisation et le développement de ses ressources. ▴

PRÉSENTATION

UN RÉSEAU ORGANISÉ EN FÉDÉRATION

Le réseau Handicap International regroupe une fédération, créée en 2009, et huit associations nationales membres : l'association française, fondatrice du réseau en 1982 et reconnue d'utilité publique, et les associations qui se sont constituées progressivement, en Belgique (1986), en Suisse (1996), au Luxembourg (1997), en Allemagne (1998), au Royaume-Uni (1999), au Canada (2003) et aux États-Unis (2006). La Fédération Handicap International est chargée par ses membres de la mise en œuvre des missions sociales du réseau fédéral.

UNE MISSION DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Handicap International est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Handicap International est colauréate du prix Nobel de la paix, en 1997, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel. Depuis 1999, l'organisation dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies. En 2008, le prix Nansen salue le travail des démineurs du Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi ces derniers figurent trois équipes de Handicap International. En 2011, le prix humanitaire Conrad N. Hilton est décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées vivant dans des situations de pauvreté, d'exclusion, de conflits ou de catastrophes naturelles.

2014

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE PERSONNES AYANT DIRECTEMENT BÉNÉFICIÉ* EN 2014 D'ACTIONS DE HANDICAP INTERNATIONAL ET DE SES PARTENAIRES :



257 445
Santé



203 536
Insertion



133 090
Réadaptation



543 984
Action contre les mines et autres armes explosives



293 526
Besoins essentiels**

EFFECTIFS*** DANS LE MONDE :



3 416
collaborateurs :

- 2 771 ▶ personnels nationaux sur le terrain
- 280 ▶ personnels expatriés sur le terrain
- 186 ▶ personnels affectés aux programmes et pilotage des missions sociales aux sièges
- 179 ▶ personnels chargés de la recherche de fonds et de la communication, et des services généraux

SOMMAIRE

- 02 ▶ Le mot du président, présentation
- 04 ▶ Programmes phares en 2014
- 14 ▶ Carte de présence dans le monde
- 16 ▶ Rapport financier du réseau fédéral
- 24 ▶ Fédération HI : éléments financiers
- 27 ▶ Remerciements

03

BUDGET DU RÉSEAU HANDICAP INTERNATIONAL



137
millions d'euros

* Un individu peut bénéficier de plusieurs services ou activités. Aussi, ces données ne peuvent être additionnées. Données non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de Handicap International.
Source : Handicap International.

** Eau et assainissement, abris, moyens de subsistance.

*** Ces effectifs sont exprimés en postes équivalents temps plein annuel.

CRISES MOYEN-ORIENT : GAZA, SYRIE, IRAK L'URGENCE HUMANITAIRE, UN ACCÈS AUX SOINS POUR LES PLUS VULNÉRABLES

ACTIONS : RÉADAPTATION,
SOINS, DISTRIBUTIONS,
ÉDUCATION AUX RISQUES
PRÉSENCE : 2012

04

Crise syrienne

À fin 2014, le conflit en Syrie dure depuis près de quatre ans. L'ensemble des pays voisins accueillent des centaines de milliers de personnes sur leur sol : 620 000 réfugiés en Jordanie, 1,1 million au Liban, 1,6 million en Turquie et 228 000 au Kurdistan irakien¹. Au total, on compte, à fin 2014, 3,5 millions de réfugiés syriens², 7,6 millions de déplacés syriens³ au sein même de la Syrie et 2 millions de déplacés irakiens dont 940 000 au Kurdistan irakien⁴.

Plus de 360 000 personnes ont bénéficié des actions engagées par Handicap International depuis le début de la guerre en Syrie et le lancement des opérations de l'association en 2012. Elle intervient en Syrie, en Jordanie, au Liban et en Irak. Les

équipes dispensent des séances de rééducation physique, de soutien psychosocial, assistent les blessés, appareillent les personnes amputées et distribuent des kits spécifiques pour faire face à l'hiver.

Pour répondre à la problématique des restes explosifs de guerre, Handicap International intensifie également ses actions de sensibilisation aux risques auprès des communautés syriennes et assiste les victimes. Des équipes d'éducation aux risques rencontrent les réfugiés et les déplacés dans les camps et les zones urbaines. Ces activités donnent aux familles, et particulièrement aux enfants, les moyens d'identifier les engins explosifs dangereux et de s'en tenir éloignés. Plus de 85 000 personnes ont ainsi pu être sensibilisées.

Les bases d'une cartographie des zones polluées sont également posées à partir d'un dispositif pilote permettant la collecte et la gestion de données via des tablettes numériques. Celle-ci sera essentielle à la communauté internationale à partir du moment où une réponse massive aux besoins des populations en Syrie sera possible.

Il est important de noter que le travail des organisations comme Handicap International, qui vise à soulager les personnes en fonction de leurs seuls besoins, est largement empêché aujourd'hui par la fermeture totale ou épisodique de certaines frontières, la fermeture de plusieurs centres médicaux, l'isolement de 4,6 millions⁵ de Syriens dans des zones en proie aux combats. L'impératif humanitaire, la protection et le respect dus aux populations civiles sont plus que jamais des sujets de plaidoyer.

Sur le territoire syrien

Handicap International intervient au sein des communautés et dans 11 camps de déplacés. Ses équipes appuient en parallèle les hôpitaux et les centres de santé : réadaptation d'urgence, services psychosociaux, fourniture de prothèses et d'orthèses. Elles prennent en charge les nouvelles victimes de blessures par armes à feu ou explosion. Des activités de réadaptation physique et de soutien psychologique sont ainsi développées durant l'année 2014.



L'association soutient également les familles déplacées ou sédentaires par des distributions de paniers alimentaires et de kits d'hygiène.

En Jordanie et au Liban

Afin de prendre en charge les blessés, Handicap International équipe une dizaine d'hôpitaux, de cliniques et de centres de soins spécialisés avec du matériel de kinésithérapie et de rééducation physique postopératoire, des appareillages orthopédiques adaptés, et avec du matériel spécifique et d'aide à la mobilité. En Jordanie, une aide financière mensuelle est par ailleurs octroyée par l'association aux réfugiés syriens et aux Jordaniens en situation de grande vulnérabilité. Enfin, pour renforcer sa présence au sein des communautés où se concentrent plus de 80 % des besoins, Handicap International développe plusieurs partenariats avec des organisations locales spécialisées en santé primaire et avec des organisations à caractère social.

Irak

En mai 2014, Handicap International lance une intervention d'urgence dans les gouvernorats d'Erbil et de Dohuk pour assister les plus vulnérables des réfugiés syriens. En juin, l'association se mobilise dans la même zone au profit des déplacés irakiens, obligés de fuir massivement suite à l'avancée du groupe État islamique. Près de 1,8 million d'Irakiens sont à présent déplacés, dont 500 000 au Kurdistan irakien⁶. Handicap International intervient directement auprès des plus vulnérables, comme les personnes handicapées, âgées ou souffrant de maladie chronique. L'association met en place des séances de rééducation physique et de soutien psychosocial, distribue du matériel adapté aux personnes handicapées et garantit l'accès des plus vulnérables aux centres de santé. Handicap International assure également la formation du personnel des structures de santé à la prise en charge des blessés et des personnes en situation de handicap. Des kiné-



sithérapeutes de Dohuk (Kurdistan irakien) sont ainsi formés.

Dans le même temps, pour aider les plus vulnérables à faire face à l'hiver, 3 750 couvertures sont distribuées à plus de 800 familles déplacées. À Erbil, l'association identifie parmi la population réfugiée dans les camps les familles les plus vulnérables face au froid afin qu'elles puissent recevoir des couvertures.

En partenariat avec les autorités kurdes, Handicap International intègre une dimension prévention des accidents liés aux restes explosifs de guerre dans le dispositif

« relais handicap et vulnérabilité » classiquement déployé par l'association en réponse à l'urgence humanitaire. ▴

1. UNHCR, décembre 2014, sauf pour le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de l'Irak et au Kurdistan irakien (IOM, décembre et novembre 2014).
2. UNHCR, mise à jour du 23 décembre 2014.
3. Selon une estimation des Nations unies.
4. IOM, dernière mise à jour de décembre 2014.
5. Selon une estimation des Nations unies.
6. OIM, rapport d'octobre 2014.

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



Plus de
360 000
personnes prises en charge depuis le début de l'intervention de Handicap International en 2012



En 2014
25 774
personnes ont bénéficié de services de réadaptation



En 2014
90 530
personnes ont bénéficié de services « moyens de subsistance, économie et emploi »

CRISES MOYEN-ORIENT : GAZA

ACTIONS : RÉADAPTATION,
SOINS, DISTRIBUTIONS,
INSERTION, DROITS, SANTÉ MENTALE
PRÉSENCE : 1996

06



Gaza

Les cinquante jours de conflit entre Israël et le Hamas en juillet et août 2014 ont entraîné une dégradation des conditions humanitaires et d'importantes destructions dans la bande de Gaza. Présente dans

les Territoires palestiniens depuis 1996, Handicap International mobilise l'ensemble des capacités de l'association pour répondre à l'urgence. L'équipe nationale a ainsi été pleinement mobilisée pour aider la population gazaouie. Afin que les

besoins des personnes vulnérables soient pris en compte, 10 équipes mobiles et 5 équipes fixes sont déployées pour couvrir les 5 gouvernorats de la bande de Gaza. Ces équipes sont composées de kinésithérapeutes, d'ergothérapeutes, d'infirmiers, de travailleurs sociaux et de psychologues.

Une évaluation de la pollution par des restes explosifs de guerre et un projet d'aide à l'enlèvement des gravats à risque sont mis en œuvre dans un second temps. ▾



DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



8 578 personnes
ont bénéficié de services
de réadaptation



3 290 personnes
ont bénéficié de soutien
psychosocial

SIERRA LEONE ET LIBERIA VIRUS EBOLA : UNE ÉPIDÉMIE FULGURANTE

ACTIONS : RÉADAPTATION,
DISTRIBUTIONS, RECONSTRUCTION,
PLATEFORME LOGISTIQUE
PRÉSENCE : 1996 (SIERRA LEONE), ET 2000 (LIBERIA)



Les premiers cas de virus Ebola sont constatés en mars 2014 à la frontière entre la Sierra Leone, le Liberia et la Guinée – 99 % des 21 296 cas enregistrés l'ont été dans ces trois pays. À la fin de l'année, la Sierra Leone est le pays le plus touché, avec toujours près de 100 cas enregistrés chaque semaine, essentiellement dans la capitale, Freetown.

Présente depuis près de vingt ans en Sierra Leone et quinze ans au Liberia, Handicap International adapte ses activités de développement au contexte de crise sanitaire. Après les premières mesures de protection des équipes, une campagne de sensibilisation aux risques liés au virus est menée au cours de l'été auprès des communautés et se poursuit tout au long de la crise, principalement en Sierra Leone. Les messages de sensibilisation sont

adaptés pour pouvoir être bien assimilés par des personnes sourdes ou malentendantes par exemple, mais également par les enfants, ou par les personnes potentiellement plus exposées, comme les travailleurs sexuels... L'objectif est de permettre un égal accès de tous à un niveau d'information suffisant pour éviter toute reprise de l'épidémie. Cette campagne est menée sur l'ensemble des 14 districts de la Sierra Leone.

En décembre, le dispositif d'urgence est renforcé et vient en appui aux mesures nationales sierra-léonaises. Une plateforme de 30 ambulances, réparties sur deux sites, à Hastings et dans le centre de Freetown, est mise en place et gérée par Handicap International. Son objectif est de conduire le plus rapidement possible les personnes atteintes (ou suspectées d'être

atteintes) par le virus Ebola vers les centres de traitement. Ces ambulances et leur personnel suivent un protocole très strict de décontamination pour éviter que le virus ne se propage. Des équipes munies de pulvérisateurs accompagnent chaque intervention pour traiter les pièces où sont restées les personnes malades et écarter tout risque de contamination de leur entourage. Au plus fort de la crise, près de 200 personnes travaillent sur la plateforme. Ce projet a permis de transporter 1 400 patients à un rythme moyen de 40 interventions par jour. ▶



DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



1400

patients transportés
à un rythme moyen de
40 interventions
par jour

RÉP. DU SOUDAN DU SUD UNE SITUATION HUMANITAIRE ALARMANTE

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



9 457 personnes
ont bénéficié de services
de réadaptation

Depuis le début des combats en décembre 2013, 1,5 million de Sud-Soudanais ont dû fuir vers l'intérieur du pays et 480 000 personnes sont allées chercher refuge à l'étranger⁷.

Ces combats ont des conséquences humanitaires désastreuses. Les accords signés entre les parties en conflit n'ont pas encore été mis en application et de très fortes instabilités persistent, en particulier dans le nord du pays. L'accès à l'aide reste extrêmement difficile.

Dès les premiers mois du conflit, Handicap International a mis en place des points « relais handicap et vulnérabilité » (DVFP - Disability Vulnerability Focal Points) dans les camps de Juba (Juba 3) et dans le

comté d'Awerial (zone de Mingkaman, où des populations ayant fui la ville de Bor se sont regroupées). Les équipes de l'association identifient les groupes vulnérables (personnes handicapées, âgées, souffrant de troubles psychosociaux ou traumatiques, femmes et enfants chefs de famille et/ou non accompagnés), distribuent des kits de base et de protection. Elles fournissent du matériel orthopédique et mettent en œuvre des services de réadaptation d'urgence et de support psychosocial.

Le déploiement immédiat d'une équipe dès la première semaine de janvier puis la consolidation des actions sur l'ensemble de l'année ont permis à Handicap International

de devenir l'ONG de référence sur la prise en charge du handicap et de la vulnérabilité dans la réponse humanitaire. Plus de 23 000 personnes, dont 45 % de femmes, ont bénéficié des actions de l'association. Des équipes volantes appuient en réadaptation et psychomotricité les autres organisations humanitaires dans les zones de Nimule, Yambio, Maban, Lankien et Yida. Handicap International conduit également des projets de réadaptation et d'inclusion au Kenya, où sont regroupés environ 45 000 réfugiés sud-soudanais dans les camps de réfugiés de Kakuma. ▶

7. Chiffres : OCHA, *South Sudan Crisis, Situation Report 70, January 15 2015.*

08



ACTIONS : RÉADAPTATION,
SOINS, INSERTION, DISTRIBUTIONS
PRÉSENCE : 2006

RWANDA

BRISER LE CERCLE DE LA VIOLENCE

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



10 431
personnes
ont bénéficié de services
de protection et de
santé mentale



3 692
personnes
ont bénéficié de services
d'éducation
inclusive



© W. Huyghe / Handicap International

09

Début avril 2014, le Rwanda commémore l'une des pages les plus sombres de son Histoire : le début d'un génocide qui fera 800 000 morts. Pendant trois mois, hommes, femmes et enfants ont été torturés, violés, massacrés ; un déchaînement de violence qui, vingt ans après, laisse encore des traces indélébiles dans la société rwandaise.

Aujourd'hui, le Rwanda enregistre le plus fort taux de troubles de stress post-traumatique de la région, la cause principale étant le génocide⁸. Handicap International a commencé son intervention au Rwanda dès 1994 avec des distributions d'aide alimentaire et des pro-

jets de réadaptation. Deux ans plus tard, Handicap International lançait son premier projet de santé mentale.

Aujourd'hui, l'association intervient toujours auprès des personnes touchées directement par le génocide, comme les veuves ou les orphelins devenus chefs de famille. L'association apporte également un soutien psychosocial aux personnes qui souffrent des conséquences indirectes des violences engendrées par le stress post-traumatique, comme des femmes devenues mères suite à un viol, des femmes séropositives, des victimes de violences sexuelles, des familles en crise à cause de la violence et de l'abus d'alcool... Autres conséquences du stress post-

traumatique, les problèmes de santé mentale peuvent être la cause de problèmes relationnels, du chômage, de la pauvreté, de la violence... Handicap International mène également le projet régional « Ubuntu Care » pour faire face aux violences sexuelles envers les enfants en situation de handicap au Burundi, au Rwanda et au Kenya. ▴

8. Selon des recherches menées en 2009 sur 1 000 répondants, environ 29 % de la population totale souffre de troubles de stress post-traumatique.

ACTIONS : SANTÉ MENTALE, SOINS,
INSERTION SCOLAIRE, DROITS
PRÉSENCE : 1994

MOZAMBIQUE BIENTÔT LIBÉRÉ DES MINES !

ACTIONS : DÉMINAGE, DROITS,
INSERTION, ASSISTANCE
AUX VICTIMES DE MINES
PRÉSENCE : 1994



10

La fin de l'année 2014 annonce la fermeture prochaine du projet historique de déminage de Handicap International. Plus de quinze années d'engagement auprès des communautés mozambicaines ont permis de libérer et de sécuriser 15 553 799 mètres carrés et de détruire plus de 85 000 engins explosifs : près de 6 000 mines, 5 000 engins explosifs (tels que bombes, obus, roquettes ou grenades), 80 000 munitions et 700 armes à feu. Quelques zones polluées résiduelles seront encore déminées en 2015.

Les premières opérations de déminage ont démarré en 1998, sous une forme uniquement « manuelle » avec une équipe réduite, dans des communautés isolées de la province d'Inhambane. Cinq ans plus tard, Handicap International adoptait une méthode beaucoup plus complète avec l'apport de machines et de chiens capables de détecter les explosifs enfouis dans le sol. Dès

lors, la capacité de l'association s'est largement accrue, et de vastes superficies ont pu être déminées. Handicap International est ainsi devenue le premier opérateur du déminage au Mozambique.

Le pays s'apprête à être déclaré officiellement libre de mines. Les équipes de déminage de l'association se retirent progressivement mais le programme reste mobilisé sur les enjeux de développement du pays. Il convient de rendre hommage à ces femmes et à ces hommes qui ont participé aux opérations de déminage. Pour Handicap International, et pour la seule année 2014, 162 personnes ont contribué à ces opérations. ▽

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



1 233 000 personnes
vivent dans les zones
déminées en 2014

MALI LES IMPACTS PSYCHO- SOCIAUX DES CONFLITS

ACTIONS : SANTÉ, INSERTION, DROITS, ÉDUCATION
AUX RISQUES DES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE,
ASSISTANCE AUX VICTIMES
PRÉSENCE : 1996

Dans un contexte sécuritaire toujours tendu en 2014, l'association renforce ses actions dans la région de Tombouctou et poursuit ses projets dans le sud du pays. Handicap International distribue des vivres aux ménages les plus vulnérables, ainsi que des compléments alimentaires aux femmes allaitantes et aux jeunes enfants. L'organisation met en œuvre un projet très innovant de « filets sociaux saisonniers » ciblant les ménages les plus vulnérables dans 6 communes rurales du Gourma-Rharous. L'association mène une étude sur « Les impacts psychosociaux de la crise du nord Mali sur la population de la région de Tombouctou ». Une phase qualitative d'entretiens individuels ou collectifs a permis d'interviewer 1 036 personnes. Quant à l'enquête quantitative, 2 883 personnes y ont répondu. L'analyse des données montre l'ampleur de l'impact traumatique du conflit : 78 % des personnes rencontrées en enquête estiment qu'au moins un des membres de leur ménage est toujours émotionnellement affecté par la crise ; 20 % présentent des signes de détresse psychologique significatifs. Ces constats sont particulièrement marqués dans la commune de Tombouctou (29 %).

Suite à cette évaluation, Handicap International déploiera en 2015 un projet pour répondre aux besoins des populations. ▽

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO UNE CRISE CHRONIQUE PRÉOCCUPANTE

ACTIONS : SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE,
RÉADAPTATION, INSERTION SCOLAIRE,
SANTÉ MENTALE, DROITS,
SÉCURITÉ ROUTIÈRE, LOGISTIQUE
PRÉSENCE : 1994



Depuis plus de quinze ans, la République démocratique du Congo est en proie à une crise humanitaire alarmante, persistante et complexe. Près de 2,7 millions⁹ de personnes ont été déplacées et plus de 400 000 personnes se sont réfugiées dans les pays voisins. D'octobre 2013 à août 2014, Handicap International met en place des « relais handicap et vulnérabilité » dans les camps de déplacés en périphérie de Goma. Dans ce contexte de crise, de nombreuses personnes déplacées ont vécu un réel traumatisme. Afin de les aider à surmonter leur souffrance psychologique, l'association leur apporte un soutien psychosocial en organisant notamment des groupes de parole et des activités récréatives pour les enfants, en présence des membres de la famille. Les équipes mènent égale-

ment des activités de sensibilisation sur l'accompagnement psychosocial, la protection et l'intégration des personnes handicapées dans la société. Au total, 400 chefs de communauté et 100 personnels de partenaires humanitaires ont été sensibilisés.

Depuis 2009, Handicap International gère une plateforme logistique basée à Goma et à Walikale. L'association propose des services d'appui logistique, notamment la mise à disposition de 25 camions par mois à plus de 50 organisations non gouvernementales, internationales et nationales, et aux agences des Nations unies afin que l'aide internationale atteigne les populations réfugiées dans les zones les plus reculées du Kivu. Handicap International permet ainsi d'acheminer l'aide humanitaire

aux populations qui vivent dans des zones affectées par la crise, dépourvues d'infrastructures. En mai 2014, la plateforme s'est dotée d'une cellule cartographie, pour renforcer la veille informative et réaliser des évaluations logistiques de zone. ▀

9. Dernier rapport OCHA, Aperçu humanitaire RD Congo : <http://reliefweb.int/report/democratic-republic-congo/rd-congo-aper-u-humanitaire-novembre-2014>

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



5 060 personnes ont bénéficié de services de réadaptation



2 385 personnes ont bénéficié de services de protection et de santé mentale

AFGHANISTAN NE PAS OUBLIER LES AFGHANS !

ACTIONS : RÉADAPTATION, SOINS,
INSERTION, DROITS, ÉDUCATION
AUX RISQUES DES RESTES
EXPLOSIFS DE GUERRE,
ASSISTANCE AUX VICTIMES
PRÉSENCE : 1996

12



© V. de Vignère / Handicap International

L'année 2014 est marquée par une augmentation de 14 % du nombre des victimes civiles de mines et de restes explosifs de guerre (REG) au cours des six premiers mois par rapport à la même période en 2013 : 206 victimes civiles au total, dont 76 % d'enfants. Cela s'ajoute à une précédente augmentation de 63 % du nombre de victimes civiles en 2013 par rapport à 2012¹⁰. Handicap International, présente dans le pays depuis près de vingt ans, est un témoin des ravages grandissants causés par ces armes et s'indigne de cette situation intolérable pour les populations civiles. L'association renforce aussi son engagement dans un plaidoyer, en partenariat avec les plateformes ACBAR et ENNA¹¹, pour que le retrait des troupes militaires internationales n'entraîne pas la fin de l'aide financière consacrée au développement du pays. L'association appelle, notamment lors de la conférence de Londres sur l'avenir de l'aide à

l'Afghanistan, le 4 décembre 2014, la communauté internationale à ne pas oublier la population afghane. Elle participe à la campagne internationale « Do not forget Afghanistan » (N'oublions pas l'Afghanistan) diffusée sur les médias sociaux sous le hashtag #DontForgetAfghanistan.

Plus de 180 personnes, dont certaines victimes de mines et de REG, travaillent pour Handicap International en Afghanistan. Elles concentrent leurs efforts sur la réadaptation physique, sur l'éducation aux risques liés aux mines et aux REG et sur l'assistance aux victimes de ces armes.

Depuis 1996, l'association gère un centre de réadaptation dans un hôpital régional de la province de Kandahar. Ce centre organise des séances de kinésithérapie, produit des prothèses et des orthèses, et fournit des aides à la mobilité. Un hébergement permet aux personnes des zones rurales éloignées et à leurs accompagnants de rester sur

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



32 731

personnes ont bénéficié
de services de prévention
et de réadaptation

place. Les équipes médicales sont formées à la compréhension et à la prise en charge du handicap. Depuis 2003, dans l'ouest du pays, Handicap International fournit une aide technique et matérielle aux structures régionales de santé. Un réseau de cinq cliniques et centres de soins de santé primaires bénéficie ainsi de kinésithérapeutes. L'association forme également à la prise en charge du handicap les équipes de réadaptation et le personnel médical des hôpitaux régionaux et de district, et celui des cliniques des zones rurales.

Afin de réduire le nombre de victimes de mines et de REG, Handicap International sensibilise les populations menacées vivant dans des zones dangereuses. En partenariat avec le Centre de lutte contre les mines, Handicap International rencontre les communautés des provinces d'Helmand et de Kandahar pour leur expliquer les gestes simples à adopter en présence d'un objet inconnu, notamment via des panneaux pédagogiques, des vidéos et des exercices pratiques.

Ancrée dans les communautés rurales, Handicap International identifie les victimes de mines et de REG, et plus généralement les personnes handicapées, afin de leur faciliter l'accès aux soins en réadaptation et appareillage. ▴

10. UNAMA Rapport semestriel 2014, *Protection of Civilians*, pp. 66-67.

11. ACBAR : Agency Coordinating Body for Afghanistan ; ENNA : European network of NGOs working in Afghanistan.

PHILIPPINES DE TYPHON EN TYPHON...

ACTIONS : RÉADAPTATION, DISTRIBUTIONS,
INCLUSION, RECONSTRUCTION, LOGISTIQUE
PRÉSENCE : 1985

Un an après le passage de Haiyan, le plus violent typhon jamais enregistré, qui a frappé les Philippines le 8 novembre 2013, Handicap International poursuit ses projets d'urgence et de développement.

Une plateforme logistique permet pendant plusieurs mois de transporter l'aide humanitaire dans des secteurs isolés et d'évacuer des débris. Des denrées alimentaires sont transportées, destinées aux populations de Tacloban, Tanauan et Palo, et des tentes distribuées, à Lawaan, province de Samar Oriental, et à Batad, province d'Iloilo.

Un projet de soutien à 800 personnes ayant perdu leur outil de travail est mené. Et 1 200 abris sont construits. L'association conduit par ailleurs un projet dédié aux enfants handicapés, pour favoriser leur intégration dans 50 « Child Friendly Spaces ». Lors du passage du typhon Hagupit en décembre 2014, les équipes de Handicap International se mobilisent immédiatement dans la province de Samar, fortement touchée par la tempête, et poursuivent leurs activités dans la province de Leyte. ▽

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



32 788 personnes ont bénéficié de services de santé et prévention



1 390 tentes ont été distribuées



1 640 tonnes de denrées alimentaires ont été transportées

LAOS LES BASM¹², UN FREIN AU DÉVELOPPEMENT

ACTIONS : RÉADAPTATION, SANTÉ
MATERNELLE ET INFANTILE, DROITS,
DÉMINAGE, ÉDUCATION AUX RISQUES
DES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE,
INCLUSION, SÉCURITÉ ROUTIÈRE
PRÉSENCE : 1983



Plus de cinquante ans après les premiers bombardements américains de la guerre du Vietnam, les sous-munitions et les restes explosifs de guerre continuent de faire en moyenne une victime par semaine au Laos, le pays le plus pollué au monde par ces armes. Présente depuis plus de trente ans, Handicap International procède au déminage de trois districts, Nong, Sepone et Vilabuly, dans la province de Savannakhet. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2014, près de 1 500 bombes ont été détruites par l'association. L'organisation s'appuie sur 10 équipes d'intervention composées chacune de 10 personnes dont 6 démineurs : 3 équipes mènent les enquêtes techniques au moyen de détecteurs ; 6 effectuent les opérations de dépollution, la dernière s'occupe des destructions d'urgence. L'association identifie en amont les terrains à dépolluer grâce à diverses enquêtes et à ses contacts avec les villageois, les autorités et les partenaires de

développement. La pluridisciplinarité du dispositif fait de Handicap International le seul acteur holistique du pays.

En lien avec un projet pilote développé en Syrie, des tests visant à mettre en place la collecte et la gestion des informations sur les zones polluées via des tablettes numériques ont été lancés. Ils devraient permettre une analyse plus précise et plus efficace des besoins des communautés. ▽

12. Bombes à sous-munitions.

DONNÉES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



55 000

personnes ont bénéficié des actions de déminage, d'enquête et d'éducation aux risques des restes explosifs de guerre

PRÉSENCE DANS LE MONDE EN 2014

331 PROJETS DANS 57 PAYS

-  **Urgence**
-  **Actions contre les mines**
-  **Insertion**
-  **Réadaptation**
-  **Prévention et santé**
-  **Droits et politiques du handicap**
-  **Réseau Handicap International**
Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse.

- Pays où les activités ont été lancées en 2014 : Tchad.
- Pays où les activités ont été stoppées en 2014 : Angola, Ouganda.

Les frontières et noms des pays présentés sur cette carte n'impliquent pas une appréciation de Handicap International sur le statut des territoires.

CANADA

ÉTATS-UNIS

Amérique centrale et du Sud

- 01 / Bolivie 
- 02 / Colombie 
- 03 / Cuba 
- 04 / Haïti 
- 05 / Nicaragua 

Europe

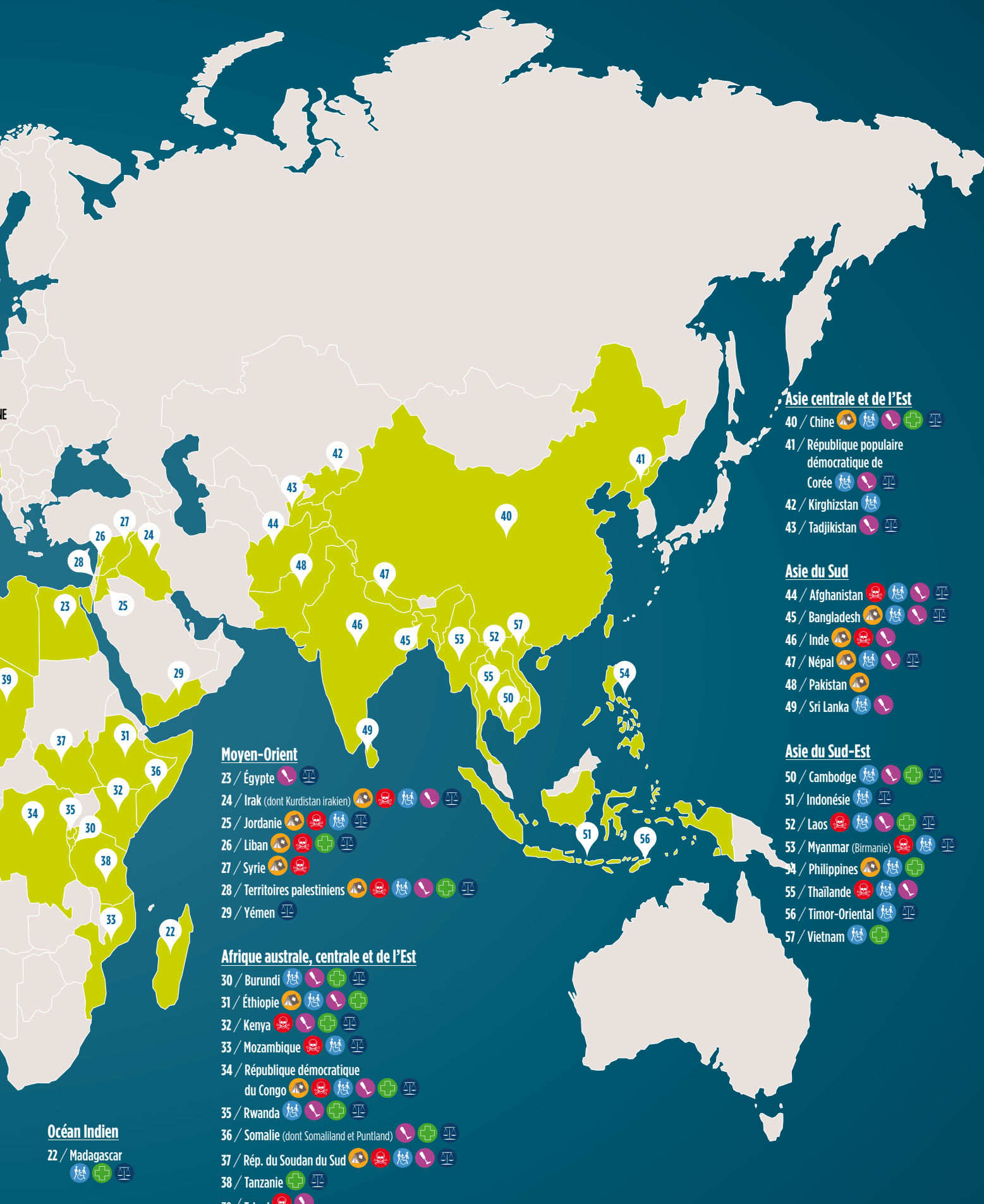
- 06 / Allemagne 
- 07 / Bosnie-Herzégovine 
- 08 / France 

Afrique du Nord

- 09 / Algérie 
- 10 / Libye 
- 11 / Maroc 
- 12 / Tunisie 

Afrique de l'Ouest

- 13 / Bénin 
- 14 / Burkina Faso 
- 15 / Cap-Vert 
- 16 / Libéria 
- 17 / Mali 
- 18 / Niger 
- 19 / Sénégal 
- 20 / Sierra Leone 
- 21 / Togo 



Asie centrale et de l'Est

- 40 / Chine 🌐 🔥 ⚡ ⚖️
- 41 / République populaire démocratique de Corée 🔥 ⚡ ⚖️
- 42 / Kirghizstan 🔥
- 43 / Tadjikistan ⚡ ⚖️

Asie du Sud

- 44 / Afghanistan 🇸🇰 🔥 ⚡ ⚖️
- 45 / Bangladesh 🌐 🔥 ⚡ ⚖️
- 46 / Inde 🌐 🇸🇰 🔥 ⚡
- 47 / Népal 🌐 🔥 ⚡ ⚖️
- 48 / Pakistan 🌐
- 49 / Sri Lanka 🔥 ⚡

Asie du Sud-Est

- 50 / Cambodge 🔥 ⚡ ⚖️
- 51 / Indonésie 🔥 ⚖️
- 52 / Laos 🇸🇰 🔥 ⚡ ⚖️
- 53 / Myanmar (Birmanie) 🌐 🔥 ⚖️
- 54 / Philippines 🌐 🔥 ⚖️
- 55 / Thaïlande 🇸🇰 🔥 ⚡
- 56 / Timor-Oriental 🔥 ⚖️
- 57 / Vietnam 🔥 ⚖️

Moyen-Orient

- 23 / Égypte ⚡ ⚖️
- 24 / Irak (dont Kurdistan irakien) 🌐 🇸🇰 🔥 ⚡ ⚖️
- 25 / Jordanie 🌐 🇸🇰 🔥 ⚖️
- 26 / Liban 🌐 🇸🇰 🇸🇰 ⚖️
- 27 / Syrie 🇸🇰 🇸🇰
- 28 / Territoires palestiniens 🌐 🇸🇰 🔥 ⚡ ⚖️
- 29 / Yémen ⚖️

Afrique australe, centrale et de l'Est

- 30 / Burundi 🔥 ⚡ ⚖️
- 31 / Éthiopie 🌐 🔥 ⚡ ⚖️
- 32 / Kenya 🇸🇰 🔥 ⚖️
- 33 / Mozambique 🇸🇰 🔥 ⚖️
- 34 / République démocratique du Congo 🌐 🇸🇰 🇸🇰 ⚖️
- 35 / Rwanda 🔥 ⚡ ⚖️
- 36 / Somalie (dont Somaliland et Puntland) 🔥 ⚖️
- 37 / Rép. du Soudan du Sud 🌐 🇸🇰 🇸🇰 🔥 ⚡ ⚖️
- 38 / Tanzanie ⚖️
- 39 / Tchad 🇸🇰 🔥

Océan Indien

- 22 / Madagascar 🔥 ⚖️

2014 : DE SOLIDES FONDATIONS POUR CONSTRUIRE LE HANDICAP INTERNATIONAL DE DEMAIN

ÉRIC VAN DE KERKHOVE,
TRÉSORIER DE LA
FÉDÉRATION HANDICAP
INTERNATIONAL

16



L'année 2014 a été une très bonne année en matière de collecte de fonds publics et privés. Les résultats obtenus ont même dépassé nos prévisions. Ces bons résultats constituent un socle solide pour permettre à notre association de relever les nombreux défis qui l'attendent.

En matière de fonds publics, d'abord, les bailleurs internationaux sont de plus en plus favorables à une concentration de l'action humanitaire entre un petit nombre d'acteurs, qui sont désormais responsables de la coordination de tous les autres. Dans un contexte de restrictions budgétaires souvent drastiques, les bailleurs de fonds publics visent ainsi une meilleure couverture des besoins et une plus grande efficacité des ONG.

Un nouveau type de relations, fondé sur la confiance et le partage des risques financiers, s'instaure avec les bailleurs. Ceux-ci soutiennent ainsi plus volontiers les ONG qui s'engagent avec leurs fonds propres et ont une assise suffisante pour le faire. Cela signifie que désormais, pour agir dans l'urgence sur le terrain d'une crise de grande ampleur, il faut pouvoir intervenir sans disposer a priori d'une couverture institutionnelle. L'indépendance qui nous est chère prend ainsi une nouvelle dimension, en lien avec notre capacité à nous adapter à ces nouveaux modes de fonctionnement.

Cette évolution est forcément déterminante pour notre avenir et notre capacité d'agir. Entrer dans le petit cercle des ONG qui comptent dans le monde est devenu une nécessité pour mener à bien notre mission auprès des plus vulnérables. Cela signifie atteindre une taille critique, afficher des compétences reconnues et spécifiques, une organisation sans faille et, pour l'aspect financier, une trésorerie solide – sur ce dernier point, l'année

2014 a confirmé la tendance des derniers exercices, avec un bon niveau de trésorerie.

En matière de fonds privés, la digitalisation, qui concerne tous les secteurs d'activité, est un défi considérable pour l'avenir de la collecte de fonds. Quelle est la voie royale vers les nouvelles générations de donateurs et les nouvelles façons de donner? Aucun modèle n'a encore fait ses preuves. La seule certitude est que les modes traditionnels de collecte seront moins efficaces d'ici peu, et qu'il faut rapidement consacrer des moyens importants à la transition à venir.

Pour Handicap International, le résultat de l'année 2014 est bon et conforte notre solidité financière. Cette année a ainsi vu une augmentation de nos réserves et de notre capacité d'investissement, ce qui nous assure une plus grande liberté et nous donne les moyens d'une plus grande réactivité notamment en cas de crise.

Sur le plan de la collecte de fonds privés, le marketing de masse s'est bien tenu et nos efforts de diversification ont commencé à porter leurs fruits, avec en particulier une progression sur les legs. Les financements institutionnels ont augmenté significativement, notamment parce que la part des programmes d'urgence, traditionnellement bien financés, a été plus importante dans notre activité. Les frais de fonctionnement restent maîtrisés, à 7 %. Ces très bons indicateurs nous laissent la possibilité d'investir et d'innover – ce qui est tout aussi vital que de grandir.

En résumé, l'année 2014 est ainsi une année financièrement au-delà de nos attentes, qui nous donne les moyens de continuer à progresser, de franchir sereinement une nouvelle étape et de tester notre agilité devant des changements majeurs! ▽



FINANCEMENTS INSTITUTIONNELS : LA CROISSANCE SE POURSUIT

Les financements institutionnels augmentent de nouveau cette année, de plus de 13 % par rapport à 2013 au niveau du réseau fédéral Handicap International.

Ces bons résultats sont liés à l'augmentation forte des financements publics, notamment de la part des coopérations anglaise, canadienne, américaine et des fonds d'urgence de la Commission européenne (ECHO). Ces derniers ont ainsi largement soutenu les activités poursuivies par les équipes de Handicap International en réponse à la crise syrienne, en Syrie et dans les pays voisins, ainsi qu'à la deuxième guerre civile en Irak. D'autres terrains d'urgence, tels que les Philippines suite au typhon Haiyan de novembre 2013 ou le nord Mali ont aussi mobilisé ces bailleurs.

En dehors des actions d'urgence proprement dites, il est intéressant de relever la signature en 2014 de deux contrats-cadres, avec la Belgique et le Luxembourg, permettant d'assurer une bonne couverture financière à nombre de projets de développement mis en œuvre par l'association :

- L'accord-cadre avec la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD) en Belgique prévoit une subvention de près de 15 millions d'euros sur trois ans (2014-2016) et concerne 10 pays d'opérations sur les 5 thématiques suivantes : réadaptation physique, réadaptation à base communautaire, insertion socio-économique, appui aux associations locales et santé maternelle et infantile.

- Le contrat-cadre avec le ministère des Affaires étrangères luxembourgeois représente une subvention de plus de 10,1 millions d'euros pour la période 2014-2017 et englobe 19 pays sur les 3 thématiques suivantes : réadaptation fonctionnelle, santé et prévention, ainsi qu'éducation et formation pour l'emploi.

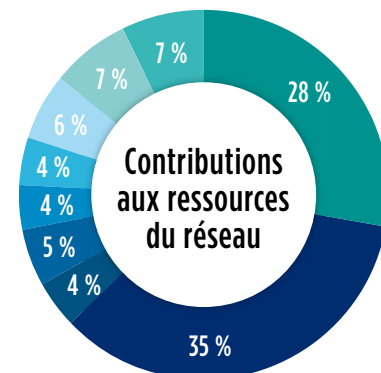
Le volume global des financements institutionnels privés a quant à lui baissé, cette diminution étant largement compensée par les excellents résultats avec des bailleurs publics.

REPRISE DES INVESTISSEMENTS DANS LA COLLECTE DE FONDS PRIVÉS

Afin de préserver son indépendance et de pérenniser son action, Handicap International se fixe comme objectif de maintenir une part prépondérante de ressources d'origine privée, et notamment de celles issues de la générosité du public, pour financer sa mission. Cette stratégie lui permet notamment d'intervenir dans les contextes d'urgence sans attendre les financements des bailleurs de fonds.

En 2014, les revenus des fonds privés représentent 41,6 % des ressources de Handicap International. Les ressources issues de la générosité du public enregistrent une progression de 1,6 % par rapport à 2013, avec une marge nette en retrait de 1 %. En effet, les résultats de collecte encourageants de fin 2013 et début 2014 ont permis la reprise des investissements de prospection dans certains de nos pays de collecte, comme la France, la Suisse ou encore l'Allemagne.

CONTRIBUTIONS DE LA FÉDÉRATION ET DES ASSOCIATIONS NATIONALES AUX RESSOURCES DU RÉSEAU INTERNATIONAL



FÉDÉRATION

SUISSE

FRANCE

ROYAUME-UNI

ALLEMAGNE

ÉTATS-UNIS

CANADA

BELGIQUE

LUXEMBOURG

L'organisation en réseau fédéral permet à Handicap International de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.



LES PRINCIPES DE FINANCEMENT ET DE GESTION DE HANDICAP INTERNATIONAL

Diversité des sources de financement

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, l'association a fait le choix de s'appuyer sur deux sources de financement dans les pays où est implanté le réseau Handicap International :

- principalement, la générosité du public grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Union européenne, Nations unies) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises). Du fait de son choix d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale, les comptes de Handicap International ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

La générosité du public, un financement vital

Les fonds issus de la générosité du public non seulement permettent de financer directement les programmes, mais ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de Handicap International.

La mutualisation des dons pour une plus grande équité

Depuis toujours, Handicap International a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes. Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents.

Une politique de réserves pour assurer la sécurité financière

Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'il entreprend, le réseau fédéral Handicap International constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage

entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs.

Enfin, elles donnent à Handicap International la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. En 2014, les fonds associatifs du réseau Handicap International ont représenté à la fin de l'exercice 30,2 millions d'euros, correspondant à 2,7 mois de budget (hors fonds dédiés).

La transparence financière

Handicap International a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations membres du réseau fédéral se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération Handicap International, le cabinet Ernst & Young. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération Handicap International, tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.



Philippines © T. Meyer / Handicap International

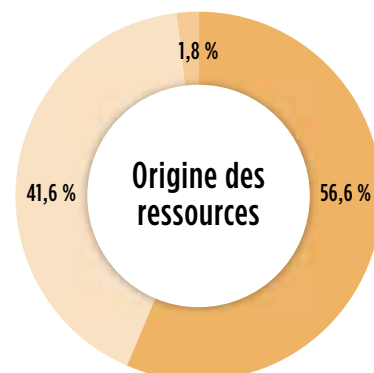


Thaïlande © T. Meyer / Handicap International

ORIGINE DES RESSOURCES

RESSOURCES

	Total des ressources 2014	Suivi des ressources issues de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice ¹		12 757
Ressources issues de la générosité du public ²	53 166	53 166
Entreprises et autres ressources privées ³	5 554	
Total des ressources privées	58 720	
Ressources publiques	74 346	
Autres produits	2 421	
Total des ressources de l'exercice	135 487	
Reprises des provisions	1 762	
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	1 992	
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		1 166
Total des ressources	139 241	67 090
Total des emplois financés par les ressources issues de la générosité du public		- 53 262
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice ⁴		13 828



SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS

RESSOURCES PRIVÉES COLLECTÉES

AUTRES RESSOURCES

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, le produit des ventes du commerce solidaire, soit 4 082 K€, n'est pas pris en compte.

AU 31.12.2014, EN MILLIERS D'EUROS
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.



20

1 - Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice : « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisés lors des exercices précédents.

2 - Ressources issues de la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, les legs, etc. collectés dans l'année.

3 - Entreprises et autres ressources privées : financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations et des entreprises mécènes.

4 - Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice : constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

RÉPARTITION DES EMPLOIS

EMPLOIS

	Emploi des ressources issues de la générosité du public	Emploi des autres ressources	Total des emplois 2014
Missions sociales ¹	32 290	74 862	107 151
Frais de recherche de fonds ²	18 020	267	18 287
Frais de fonctionnement ³	1 991	7 256	9 247
Total des emplois de l'exercice	52 300	82 385	134 685
Dotations aux provisions		1 667	1 667
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant		826	826
Excédent de ressources de l'exercice		2 063	2 063
Total des emplois	52 300	86 941	139 241
Immobilisations financées par les ressources issues de la générosité du public	1 769		
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources issues de la générosité du public	- 807		
Total des emplois financés par les ressources issues de la générosité du public	53 262		

1 - Missions sociales : programmes mis en œuvre par Handicap International dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

2 - Frais de recherche de fonds : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels.

3 - Frais de fonctionnement : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Réglementation du CER (compte d'emploi des ressources)

Afin de renforcer la transparence auprès des donateurs, l'arrêté du 11 décembre 2008 a fixé une nouvelle réglementation comptable pour l'établissement du compte d'emploi des ressources (CER) à compter de l'exercice 2009. Ainsi, depuis ce dernier, les comptes sont établis en conformité avec ces règles de présentation. Le CER fait partie intégrante des comptes annuels certifiés par le commissaire aux comptes.

Méthodologie d'élaboration du CER¹³

Le CER est établi sur la base des principes comptables communs, à partir de la comptabilité analytique de chaque entité du réseau Handicap International, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.
- Le coût du personnel expatrié et celui du personnel national sont imputés directement au niveau du programme concerné.



MISSIONS SOCIALES

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

N.B. : Dans le diagramme ci-dessus, le coût du commerce solidaire, soit 2 502 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 94 K€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

AU 31.12.2014, EN MILLIERS D'EUROS

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour interdire les mines et les BASM.

- Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique « Frais de fonctionnement ».

- Les coûts et produits exceptionnels sont intégrés dans chaque rubrique du CER. Les dotations aux provisions et les reprises de provisions ainsi que les fonds dédiés sont indiqués après les totaux des emplois et ressources, conformément à la nouvelle réglementation.

- Enfin, la rubrique « Emploi des ressources collectées auprès du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement). ▶

13. Le siège de la Fédération étant basé en France, de même que l'association Handicap International France, nous reprenons ici la réglementation française.

RÉPARTITION DES DÉPENSES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES

22

Afrique et océan Indien 35,6 millions d'euros

Afrique de l'Est / Tanzanie	0,85 %
Afrique de l'Ouest	1,21 %
Burkina Faso / Niger	5,17 %
Burundi	6,91 %
Centrafrique	0,10 %
Côte d'Ivoire	0,01 %
Éthiopie	4,78 %
Kenya / Somalie	7,42 %
Madagascar	3,74 %
Mali	18,56 %
Mozambique	13,43 %
Ouganda	0,01 %
Rép. démocratique du Congo	11,50 %
Rép. du Soudan du Sud	5,51 %
Rwanda	6,86 %
Sénégal / Cap-Vert	4,12 %
Sierra Leone / Liberia	4,69 %
Tchad	0,55 %
Togo / Bénin	4,58 %

Asie 25,5 millions d'euros

Afghanistan	8,31 %
Bangladesh	5,14 %
Cambodge / Thaïlande	10,39 %
Chine	5,39 %
Inde	7,51 %
Indonésie	3,40 %
Kirghizstan / Tadjikistan	3,18 %
Laos	11,93 %
Myanmar (Birmanie)	0,64 %
Népal	5,64 %
Pakistan	3,45 %
Philippines	19,85 %
République populaire démocratique de Corée	3,82 %
Sri Lanka	7,82 %
Vietnam	3,53 %

Amérique centrale et du Sud 5,3 millions d'euros

Bolivie	9,91 %
Colombie	27,56 %
Cuba	4,37 %
Haïti	55,93 %
Nicaragua	2,23 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient 35,9 millions d'euros

Algérie / Maroc / Tunisie	9,60 %
Égypte / Irak / Jordanie / Liban / Syrie / Territoires palestiniens / Yémen	86,26 %
Libye	4,14 %

Europe 0,2 million d'euros

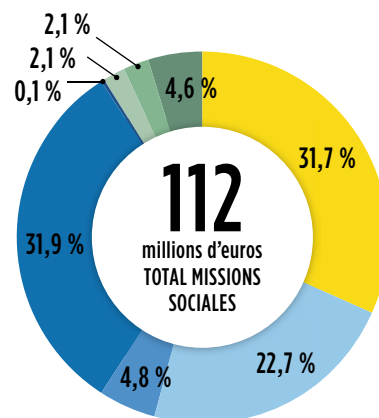
Bosnie-Herzégovine	100,00 %
--------------------	----------

Divers non affectés par zone géographique 2,3 millions d'euros

Missions sociales siège 2,4 millions d'euros

Autres missions sociales	42,21 %
Magazine <i>Déclic</i>	24,68 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	33,11 %

Campagne internationale pour interdire les mines 5,1 millions d'euros



AFRIQUE ET Océan Indien

EUROPE

ASIE

DIVERS NON AFFECTÉS PAR ZONE

AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD

MISSIONS SOCIALES SIÈGE

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR INTERDIRE LES MINES

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les pourcentages ont été arrondis.

N.B. : Les comptes des missions sociales sont exprimés en coûts complets, c'est-à-dire après répartition des frais de fonctionnement sur les programmes (soit 5 182 K€), établis analytiquement selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes de Handicap International.

BILAN COMBINÉ DU RÉSEAU HANDICAP INTERNATIONAL

ACTIF

	2014	2013
Actif immobilisé ¹	15 121	13 112
Créances bailleurs ²	11 651	6 623
Autres stocks et créances ²	13 187	15 322
Trésorerie ³	32 693	26 777
Total de l'actif	72 651	61 835

PASSIF

	2014	2013
Fonds associatifs ⁴	30 206	28 068
Provisions pour risques et charges ⁵	2 272	2 429
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	826	1 992
Dettes bailleurs ⁷	16 385	9 138
Autres dettes ⁷	22 834	19 921
Écarts de conversion	127	287
Total du passif	72 651	61 835

1 - Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2 - Stocks et créances : valeur des marchandises en stock/argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3 - Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en Sicav, sans risque.

4 - Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5 - Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

UN SITE UNIQUE « HANDICAP INTERNATIONAL » EN FRANCE

Le projet immobilier mené par l'association et qui a débuté en 2013, a pris fin en juin 2014, avec le déménagement de l'ensemble des collaborateurs de l'association nationale France et de la Fédération vers le nouveau site.

Ce projet s'est traduit par un investissement global à hauteur de 11,2 M€ incluant l'achat du bâtiment, les travaux d'aménagement et d'installation et l'équipement informatique et mobilier. Le financement a été réalisé en totalité par deux emprunts bancaires, dont le solde au passif du bilan s'élève à 9,8 M€.

Une convention de mise en commun des moyens formalise la répartition des frais de fonctionnement entre l'association nationale et la Fédération.

Enfin, ce déménagement s'est traduit par le retrait de Handicap International de la société civile de moyens « Espace Rhône-Alpes Coopération », gestionnaire des anciens locaux. ▽

AU 31.12.2014, EN MILLIERS D'EUROS

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

6 - Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7 - Dettes : sommes dues à des fournisseurs et des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL : ÉLÉMENTS FINANCIERS

BILAN DE LA FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres – les huit associations nationales du réseau – de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle et de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes. ▽

24

ACTIF

	2014	2013
Actif immobilisé ¹	14 817	12 721
Créances bailleurs ²	10 218	7 338
Stocks et autres créances ²	14 830	9 699
Trésorerie ³	19 764	18 878
Total de l'actif	59 629	48 636

PASSIF

	2014	2013
Fonds associatifs ⁴	21 857	19 932
Provisions pour risques et charges ⁵	2 593	2 483
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	826	1 992
Dettes bailleurs ⁷	15 616	8 472
Autres dettes ⁷	18 736	15 757
Total du passif	59 629	48 636

AU 31.12.2014, EN MILLIERS D'EUROS

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

1 - Actif immobilisé : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2 - Stocks et créances : valeur des marchandises en stock/ argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3 - Trésorerie : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds est placée en SICAV, sans risque.

4 - Fonds associatifs : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5 - Provisions pour risques et charges : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6 - Fonds dédiés sur dons affectés : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7 - Dettes : sommes dues à des fournisseurs et des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.



COMPTE DE RÉSULTAT DE LA FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL

26

CHARGES	2014	2013
Achats et variations de stocks	- 127	192
Autres achats et charges externes	39 001	39 766
Impôts, taxes et versements assimilés	1 444	1 550
Salaires, traitements et charges sociales	48 522	43 131
Dotations aux amortissements et provisions	2 582	2 577
Autres charges de gestion	20 142	13 976
Charges d'exploitation	111 565	101 191
Charges financières	1 442	1 112
Charges exceptionnelles	278	680
Total des charges de l'exercice	113 285	102 983
Engagements à réaliser sur ressources affectées	826	1 992
Impôt sur les activités commerciales	62	21
Total des charges	114 172	104 996
Résultat de l'exercice	2 077	- 1 030
Total général	116 249	103 966

PRODUITS	2014	2013
Dons, legs et parrainages	32 450	33 200
Financements et autres concours publics	72 306	60 759
Financements d'origine privée	4 626	6 232
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges	1 304	914
Autres produits de gestion	1 579	1 391
Produits d'exploitation	112 265	102 496
Produits financiers	1 724	521
Produits exceptionnels	267	623
Total des produits de l'exercice	114 256	103 639
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 992	327
Total des produits	116 249	103 966
Total général	116 249	103 966

AU 31.12.2014, EN MILLIERS D'EUROS
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de Handicap International.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Charges et produits d'exploitation : liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges mais également dons et financements pour les produits.

Charges et produits financiers : liés aux emprunts, placements et écarts de change.

Charges et produits exceptionnels : cession immobilisations, pénalités.

Engagements à réaliser sur ressources affectées : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

Impôt sur les activités commerciales : impôts sur les activités fiscalisables de Handicap International, notamment dépôt à terme et comptes livrets.

Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs : fonds affectés à des actions précises et utilisés dans l'année.

LES PARTENAIRES DE HANDICAP INTERNATIONAL POUR L'ANNÉE 2014

Organismes publics internationaux

- Union européenne : DG DevCo, DG ECHO.
- Nations unies : FAO, UNDP, UNESCO, UNHCR, UNICEF, UNMA, UNOPS, UNRWA, OCHA, WFP (PAM), WHO (OMS).
- Autre : International Organization for Migration IOM.

Organismes publics nationaux

- Ministères, ambassades et collectivités territoriales : Allemagne, Australie, Belgique, Bénin, Canada, Cambodge, Espagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Irlande, Japon, Luxembourg, Maroc, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Suède, Suisse, Taïwan.

Organismes privés

- ADRA Royaume-Uni
- AIFO - Associazione Italiana Amici di Raoul Follereau
- Aktion Deutschland Hilft
- Asia Injury Prevention Foundation
- Association DEFI contre les myopathies
- Association française contre les myopathies
- Association La Colombe Blanche
- Big Lottery Fund
- Canadian Landmine Foundation
- Cardno
- Care
- Caritas
- CESVI (Cooperazione E Sviluppo)
- Chaîne du bonheur
- Christian Blind Mission
- Comic Relief
- CP Trust
- Disasters Emergency Committee
- Eurasia Foundation
- Fédération nigérienne des personnes handicapées
- Fondation Anesvad
- Fondation Drosos
- Fondation Lord Michelham of Hellingly
- Fondation Orange Mali
- Fondation Roi Baudouin
- Fondation Sanofi Espoir
- Fondation Symphysis
- Fonds Éliane Jourdain
- Ford Foundation
- GlaxoSmithKline
- Global Road Safety Partnership (Hosted by the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies)

- GOAL Ireland
- Harikar NGO
- HelpAge International
- Institute of International Education
- International Rescue Committee
- Johns Hopkins University
- John Snow, Inc.
- Kadoorie Charitable Foundation
- Lochmaddy Foundation
- Loterie nationale belge
- Maitri Trust
- Malteser International
- Mectizan Donation Program
- Médecins du Monde France
- Medicor Foundation
- Mines Advisory Group Royaume-Uni
- Motivation
- Mott MacDonald Ltd
- Myanmar Education Consortium
- Myanmar Independent Living Initiative
- Network of European Foundations
- Oak Foundation
- Oxfam Royaume-Uni
- P.A.U. Education
- Plan Allemagne
- Plan Royaume-Uni
- Population Services International
- Save the Children Royaume-Uni
- ShelterBox
- Start Fund
- Stavros Niarchos Foundation
- Terre des Hommes
- Unifor
- World Diabetes Foundation



CONSEIL D'ADMINISTRATION FÉDÉRATION HANDICAP INTERNATIONAL 2014-2015

BUREAU

PRÉSIDENT
DE LA FÉDÉRATION
Jacques TASSI – chef d'entreprise
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Philippe CHABASSE – médecin
TRÉSORIER
Éric VAN DE KERKHOVE – auditeur

MEMBRES

Lucie BOURGEOIS – chef d'entreprise
Pascal GRANIER – médecin
Dominique GRANJON – directeur
d'établissement médico-social
John LANCASTER – retraité
Joyce MCNEILL – consultant
Colin NEWHOUSE – dirigeant
Michael O'SULLIVAN – directeur opérationnel
Pascal POLLET – dirigeant de société
Benoît SMETS – direction du Secteur Privé

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014 HANDICAP INTERNATIONAL

Directeur de la publication : Jacques Tassi
Directeur de la rédaction : Manuel Patrouillard
Comité de rédaction : Sylvain Ogier,
Sabrina Montanvert, Marie Verrier,
Frédéric Gruyer
Maquette, exécution, correction : In medias res
Iconographie : Læthicia Lamotte
Impression : Two Print à Saint-Étienne
Photo de couverture : Centre de réadaptation
de Kampong Cham, Cambodge
© Lucas Veuve / Handicap International
ISBN : 978-2-909064-91-8

138, avenue des Frères-Lumière
CS 88379 – 69371 LYON CEDEX 08
FRANCE

Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79

Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94

E-mail : contact@handicap-international.org

www.handicap-international.org

**HANDICAP
INTERNATIONAL**